

Stratégie de l'Agenda 21 de Quetigny

Quetigny est aujourd'hui à la veille de grands changements (arrivée du tramway, réforme des collectivités, etc.). Afin d'anticiper les effets produits par ces évolutions, un Agenda 21 et une étude de stratégie urbaine sont en cours de réalisation sur le territoire. La stratégie de l'Agenda 21 de Quetigny vise à définir les objectifs de développement durable devant être atteints par la ville dans les années à venir. Ces objectifs seront par la suite déclinés en action.

Elle découle d'un travail de réflexion menée avec les élus et chefs de service sur la transformation des enjeux en objectifs, eux-mêmes identifiés à la suite du diagnostic de territoire partagé.

👉 AXE A: FACILITER LA PLACE DE CHACUN DANS LA VILLE

OBJECTIF 1 - ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS AUX BESOINS DE TOUS

OBJECTIF 2 - FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI ET A L'EDUCATION

OBJECTIF 3 - FACILITER L'ACCES DE TOUS AU SPORT, A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

OBJECTIF 4 - GARANTIR LA PROXIMITE DES SERVICES ET DES COMMERCES

👉 AXE B – LIMITER LES PRESSIONS SUR LES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIF 5 – AFFIRMER LE ROLE DE LA NATURE EN TANT QUE COMPOSANTE ESSENTIELLE DU CADRE DE VIE DES QUETIGNOIS ET VEILLER A LA DIVERSITE DES ESPECES

OBJECTIF 6 – REDUIRE LA PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES

OBJECTIF 7 – REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'EAU

OBJECTIF 8 – MAITRISER ET STRUCTURER L'ETALEMENT URBAIN

👉 AXE C – DIMINUER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

OBJECTIF 9 – PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PLUS DURABLE

OBJECTIF 10 – LIMITER ET RAISONNER L'USAGE DE LA VOITURE

👉 AXE D – FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

OBJECTIF 11 – FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A LA COMMUNE

OBJECTIF 12 - ENCOURAGER L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS DES ACTIONS COLLECTIVES

OBJECTIF 13 – RESPONSABILISER LE CONSOMMATEUR

OBJECTIF 14 - DEVELOPPER LE LIEN ENTRE LES HABITANTS ET L'ACTION PUBLIQUE

👉 AXE E – UNE COMMUNE DURABLE

OBJECTIF 15 – FAVORISER UN DEVELOPPEMENT DURABLE A QUETIGNY

OBJECTIF 16 - VERS UNE MAIRIE EXEMPLAIRE

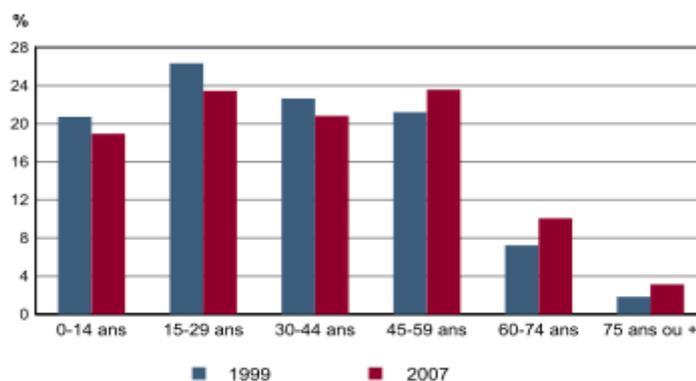
➤ **Axe A - Faciliter la place de chacun dans la ville**

Nous pouvons penser que la présence d'une population hétérogène sur un territoire donné favorise l'ouverture d'esprit. En effet, les échanges entre générations, entre classes sociales différentes ou entre communautés distinctes sont bien souvent à l'origine de la conscience d'un intérêt général. Ainsi, les élus de la Ville de Quetigny souhaitent faciliter la place de chacun dans la ville tout en s'assurant que des dispositifs permettent la rencontre effective des différents publics.

OBJECTIF 1 - ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS AUX BESOINS DE TOUS

A Quetigny comme sur l'ensemble du territoire national, le nombre de personnes par foyer tend à décroître. Cela s'explique par l'augmentation des familles monoparentales, des veufs, et l'installation en couple de plus en plus tardive. En conséquence, à population constante, les besoins de logements tendent à augmenter, on parle de desserrement des ménages.

Population par tranche d'âge en 1999 et 2007 à Quetigny



Sources : Insee, RP1999 et RP2007 exploitations principales.

Ainsi, à Quetigny, l'offre de logement amenée à être développée doit à la fois permettre de garder une population de 10 à 12 000 habitants.

Elle doit aussi permettre de répondre aux besoins de tous, et en premier lieu, aux personnes âgées. En effet, en lien avec l'augmentation de l'espérance de vie, leur nombre va être amené à augmenter fortement dans les années à venir. Un enjeu majeur est alors de favoriser leur autonomie le plus longtemps possible en proposant une offre de logement adaptée. En second lieu, il convient de favoriser la présence de jeunes habitants. Aujourd'hui, Quetigny se caractérise déjà par une part importante de jeunes habitants. L'équipe municipale entend maintenir cette caractéristique afin de garantir le dynamisme de la vie locale. Enfin, un troisième objectif est de maintenir la mixité sociale observée sur la commune à travers la constitution d'une offre diversifiée.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Maintenir le nombre d'habitants
- < Anticiper le vieillissement de la population
- < Favoriser la présence de jeunes habitants
- < Maintenir la mixité sociale

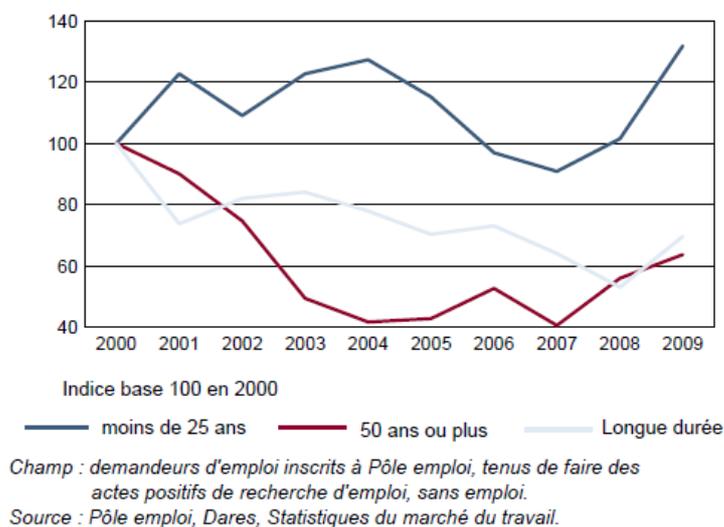
OBJECTIF 2- FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI ET A L'EDUCATION

L'accès à l'emploi et à l'éducation sont des éléments fondamentaux de l'épanouissement de chacun. Par ailleurs, la responsabilisation des individus passe nécessairement par l'accès au savoir et à la connaissance.

A Quetigny, la population est particulièrement jeune. Les enjeux liés à l'éducation sont donc importants. Pour cela, la ville peut sans doute s'appuyer sur les nombreux établissements scolaires présents sur la commune, la proximité de l'université et le réseau associatif.

De plus, la récente crise économique a eu pour conséquence d'augmenter fortement le chômage chez les moins de 25 ans. Des dispositifs doivent donc être trouvés pour favoriser le retour à l'emploi de ces populations. Pour cela, la Ville peut tirer profit de la présence de l'importante zone d'activité sur le territoire.

Evolution des demandeurs d'emploi



(INSEE, 2010)

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Conforter les actions menées envers les jeunes et les enfants en matière d'éducation
- < Développer l'emploi et la formation

OBJECTIF 3 - FACILITER L'ACCES DE TOUS AU SPORT, A LA CULTURE ET AUX LOISIRS

La pratique d'activités sportives, culturelles ou de loisirs, participe à la construction de l'individu : d'une part en contribuant à son épanouissement personnel, d'autre part en lui donnant les aptitudes nécessaires à la vie en société. Face à ce constat, les élus de la municipalité souhaitent permettre à chacun d'accéder à la pratique de ces activités.

A Quetigny l'offre en la matière est particulièrement conséquente. Nous noterons pour illustration la présence de l'Association Sportive de Quetigny (ASQ) qui compte 1600 licenciés dont la moitié de Quetignois, l'existence d'une saison culturelle et une pluralité d'activités de loisirs proposée par le centre social et culturel Léo Lagrange. Par ailleurs, des dispositifs sont mis en place afin de favoriser l'accès des habitants à ces activités (PasseSports-Loisirs, Bourse sport et culture). Enfin, l'ensemble des publics semble être ciblés par l'offre proposée (jeunes, personnes porteuses de handicap, seniors, ...).

L'objectif est donc de maintenir cette offre conséquente et de communiquer davantage à son sujet afin que l'ensemble des Quetignois se sentent concernés par celle-ci.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Développer la communication et la médiation
- < Renforcer les facilités d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

OBJECTIF 4 - GARANTIR LA PROXIMITE DES SERVICES ET DES COMMERCES

Les habitants de Quetigny semblent fortement apprécier la proximité des services et des commerces. Cette caractéristique participe au bien être des habitants et notamment de ceux pouvant éprouver des difficultés à se déplacer (personnes à mobilité réduite).

Face à la baisse des finances publiques et le développement de l'urbanisation sur le territoire, l'objectif de maintien de cette caractéristique implique un volontarisme politique marqué.



Les commerces de la place Roger Rémond

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Assurer l'accessibilité physique des services et des commerces
- < Garantir et faciliter la présence des commerces et services de proximité en lien avec le développement de la ville

AXE B – LIMITER LES PRESSIONS SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Les ressources naturelles sont soumises à d'importantes pressions liées à notre consommation et au développement de l'urbanisation. Ces pressions sont telles que les ressources naturelles de la planète sont insuffisantes pour permettre à l'ensemble de ses habitants d'accéder au niveau de vie occidental. De même, les ressources naturelles ne se renouvèlent pas suffisamment vite pour assurer des conditions de vie équivalentes aux générations futures. Enfin, ces pressions engendrent une diminution de la diversité des espèces vivantes.

Cette prise de conscience liée au constat de la finitude des ressources naturelles est à la base du concept de développement durable. Les Agendas 21 locaux ont ainsi vocation à favoriser les actions des collectivités territoriales en faveur de la préservation des ressources afin de participer à un mode de développement qui puisse garantir des conditions de vie acceptables pour tous.

Par ailleurs, il convient aussi d'appréhender les fonctions sociales des espaces naturels, plus particulièrement en milieu urbain. En effet, ces espaces sont des lieux de rencontre et favorisent la pratique sportive. De plus, la dimension paysagère de ces espaces participe largement à la qualité du cadre de vie telle qu'elle est ressentie par les habitants.

OBJECTIF 5 – AFFIRMER LA PLACE DE LA NATURE EN TANT QUE COMPOSANTE ESSENTIELLE DU CADRE DE VIE DES QUETIGNOIS

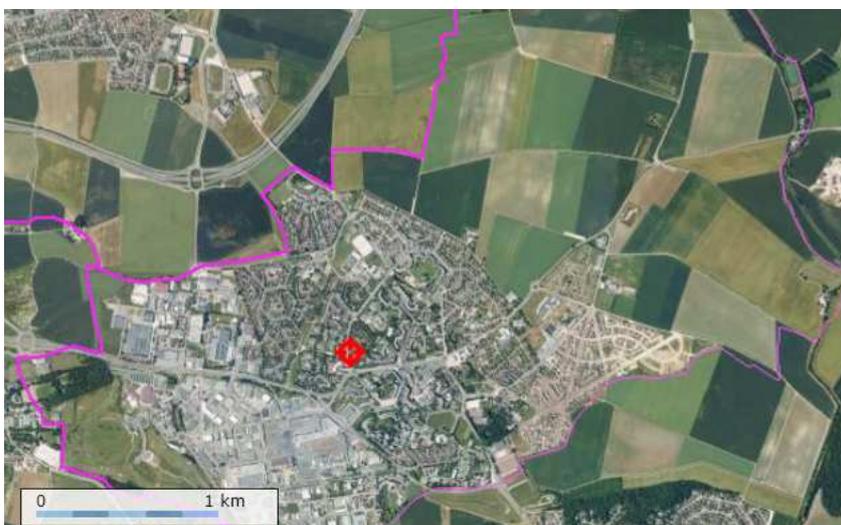
Le territoire de la ville peut être scindé en 3 parties : au sud-ouest la zone d'activité, au centre la zone d'habitat et au nord les terres agricoles.

Une trame végétale parcourt la zone d'habitat. Celle-ci trouve son origine dans la construction de la ville orchestrée par Roger Rémond, Maire de 1959 à 1984.

Dans le projet initial de la ville, l'environnement est appréhendé à travers sa dimension sociale. En effet, à travers son slogan « *Un logement, un emploi, un arbre* », Roger Rémond entend veiller à la qualité de vie des habitants en leur offrant les moyens de se loger et de subvenir à leurs besoins, le tout dans un cadre de vie agréable.

Plus récemment, les élus et techniciens de la ville ont pris en compte des préoccupations écologiques quant à la gestion des espaces verts: gestion différenciée, limitation des produits phyto-sanitaires, etc. Ces initiatives doivent permettre de favoriser la présence d'espèces animales et végétales locales, et ainsi préserver la biodiversité.

Photographie aérienne de la commune de Quetigny



(IGN BRGM, 2011)

A travers l'Agenda 21 de la ville de Quetigny, l'équipe municipale souhaite affirmer la place de la nature dans la ville, afin de continuer de veiller à la qualité du cadre de vie, tout en favorisant la biodiversité.

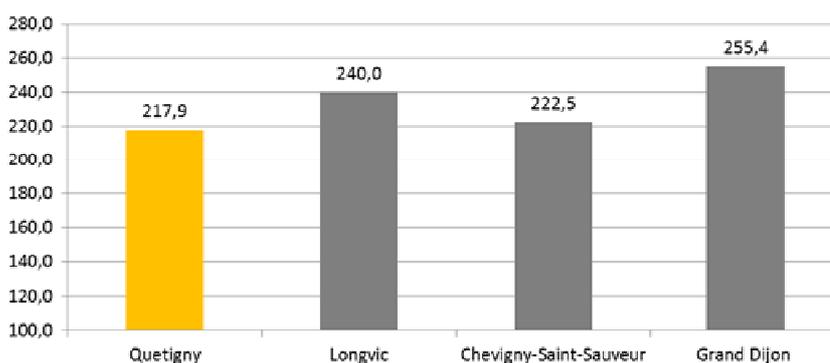
OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Favoriser la présence d'espaces verts dans la ville actuelle et future
- < Favoriser l'appropriation du paysage urbain par les habitants
- < Sensibiliser les habitants à la biodiversité

OBJECTIF 6 – REDUIRE LA PRODUCTION D'ORDURES MENAGERES

La réduction des déchets est un enjeu majeur du XXIème siècle. Cela permet de réduire la consommation de ressources non renouvelables et de limiter les rejets de gaz à effet de serre. Notons que dans le département de la Côte-d'Or, 42% des déchets sont incinérés et 26% sont enfouis.

Ordures ménagères en 2009 (Kg par an par habitant)



(Grand Dijon, 2009)

A Quetigny, la production d'ordures ménagères rapportée au nombre d'habitants est relativement faible. Néanmoins, des opportunités d'amélioration existent bel et bien, notamment vis-à-vis des immeubles collectifs.

Notons que la gestion des déchets ménagers relève de la compétence du Grand Dijon.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

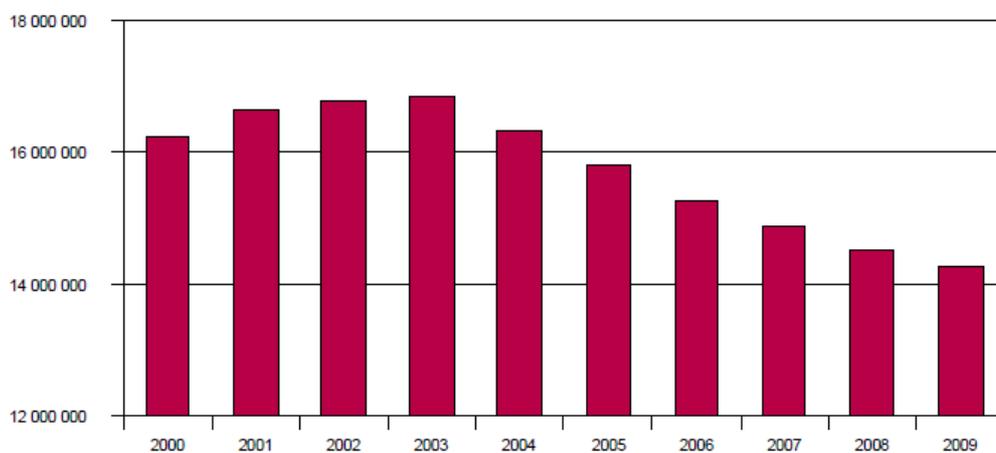
- < Améliorer les dispositifs de tri
- < Réduire les déchets à la source

OBJECTIF 7 – REDUIRE LES CONSOMMATIONS D’EAU

A l’instar des autres ressources naturelles, les pressions exercées sur l’eau se sont considérablement accrues ces dernières années. Les risques encourus sont de deux ordres : d’une part, les prélèvements réalisés peuvent être trop importants vis-à-vis de la ressource disponible; d’autre part, les rejets, notamment liés à l’assainissement, peuvent considérablement affecter les écosystèmes et engendrer des risques sanitaires.

La commune de Quetigny est raccordée à la station de Chevigny-Saint-Sauveur, de même que 7 autres communes de l’est dijonnais. Sa capacité de 80 000 équivalents habitant lui permet de suivre une éventuelle augmentation du nombre de foyers. En revanche, le rejet des boues dans la Norge pourrait être trop important.

Evolution de la consommation d’eau potable des abonnés de l’agglomération dijonnaise de 2000 à 2009



(Grand Dijon , 2009)

Depuis 2003, la consommation d’eau potable diminue régulièrement sur le territoire de l’agglomération. Toutefois, à Quetigny, des pistes d’amélioration peuvent être identifiées afin de permettre à l’ensemble des habitants de connaître leur consommation d’eau et d’agir en conséquence.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Mieux informer les habitants sur leur consommation d’eau
- < Continuer les efforts en faveur des économies d’eau au sein de la collectivité

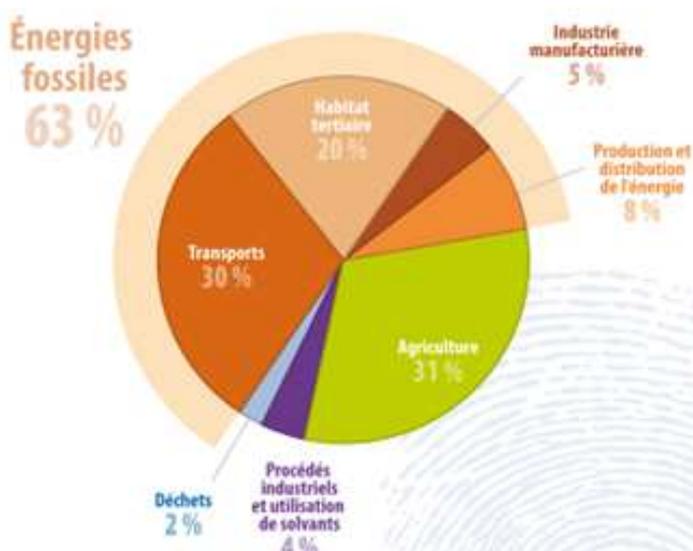
➤ AXE C – DIMINUER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Il est mis en évidence aujourd'hui que nos activités humaines (production, transports, chauffage des logements,...) jouent un rôle très important dans le phénomène de changement climatique, notamment via nos émissions de gaz à effet de serre.

En outre, la raréfaction des ressources fossiles (gaz et pétrole) engendre une augmentation du coût de l'énergie. Les populations les plus précaires sont les premières victimes de cette dynamique.

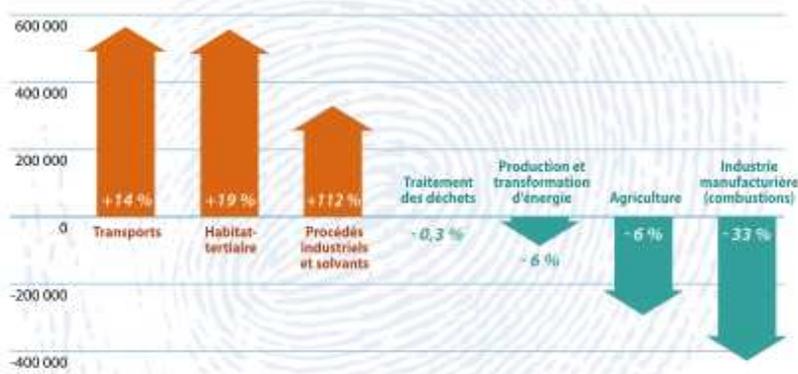
Dans ces conditions, il est nécessaire de permettre à tous de réduire les consommations énergétiques, et d'opérer un changement progressif mais volontariste de nos comportements à la fois pour nous déplacer, nous loger, mais aussi pour produire et consommer autrement.

Les émissions de GES par secteurs d'activités (données 2007 – hors utilisation des terres, leurs changements et la forêt)



(Alterre Bourgogne, Octobre 2009)

Évolution des émissions des différents secteurs d'activités entre 1990 et 2007 (en tonnes de CO₂ - à climat corrigé)

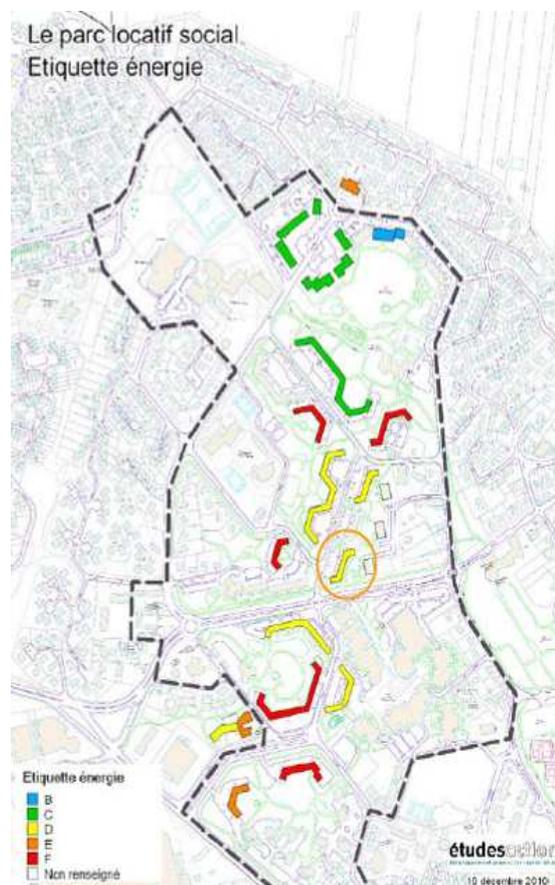


OBJECTIF 9 – PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PLUS DURABLE

A travers le chauffage, la climatisation et le fonctionnement des appareils électriques, les habitations et bureaux consomment une part importante d'énergies. Cette consommation est responsable de 20% des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne. Par ailleurs, ces émissions tendent à augmenter. Afin de limiter ce phénomène deux solutions doivent être étudiées : dans un premier temps la réduction des consommations, et dans un second temps le recours à des énergies renouvelables. Notons par ailleurs que la réglementation (RT 2012) limite de fait la consommation énergétique des bâtiments neufs.

A Quetigny, la problématique énergétique concerne plus particulièrement les logements du centre-ville. En effet, certains de ces logements construits dans les années 70 sont vieillissants et par conséquent mal isolés. La consommation énergétique notamment liées au chauffage, est donc accrue pour les habitants. Notons l'existence d'une chaufferie urbaine qui alimente en partie le centre-ville de Quetigny grâce à l'énergie bois.

Concernant les logements situés en périphérie du centre-ville, nous pouvons remarquer une augmentation du nombre de dispositifs d'énergie renouvelable mis en place.



Mona Lisa, Allimant Paysages, Groupe Archimè
Etudes actions, Secad, Décembre 2010

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Diagnostiquer la consommation énergétique des bâtiments
- < Améliorer l'isolation des bâtiments
- < Promouvoir les énergies renouvelables

OBJECTIF 10 – LIMITER ET RAISONNER L'USAGE DE LA VOITURE

Le secteur des transports est responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne. Ce taux a fortement augmenté entre 1990 et 2007 (+ 14%). A cela s'ajoute une raréfaction de la ressource pétrole qui engendre une forte hausse du prix du carburant, et nuit à la mobilité des personnes les plus précaires. Des alternatives à l'usage de la voiture individuelle doivent donc être mises en place afin d'atténuer ces dynamiques.

Les déplacements réalisés entre Quetigny et Dijon sont particulièrement importants : chaque jour, 1800 déplacements en voiture sont constatés dans les 2 sens (*Communauté d'agglomération du Grand Dijon, Ville de Dijon, 2010*). Toutefois, on observe une fréquentation forte du réseau de transport en commun qui sera sans doute amenée à s'accroître avec l'arrivée du tramway.

Mais si l'arrivée du tramway représente une opportunité intéressante afin de limiter l'usage de la voiture individuelle pour se rendre à Dijon, ce projet génère aussi des craintes liées à l'accroissement de la présence de la voiture dans la ville. En effet, le centre de Quetigny sera vraisemblablement situé au bout de la ligne de tramway. Ainsi, il est probable que les habitants des communes de l'est dijonnais se rendent en voiture jusqu'à Quetigny avant de laisser leur voiture au profit du tramway. Cette crainte est accrue par le fait que peu d'entraves à l'utilisation de la voiture sont constatées sur le territoire communal. Toutefois notons que des opportunités d'utilisation de modes de déplacements doux sont présentes à Quetigny (cheminements piétons et cyclables).

Ainsi, des enjeux locaux ayant trait à la qualité du cadre de vie viennent s'ajouter aux problématiques environnementale et sociale imputables généralement aux déplacements.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Favoriser les déplacements piétons et cycles
- < Inciter à l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture

➔ AXE D – FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Un repli individualiste est constaté dans la société française. Une hypothèse avancée pour expliquer ce phénomène fait état d'une adhésion de moins en moins massive aux grands courants idéologiques et religieux, qui participaient largement à la cohésion de la population dans le passé. L'investissement au sein d'un groupe, s'il est plus librement choisi, s'inscrit sur un temps relativement court et les liens sociaux qui s'y créent s'en trouveraient moins solides.

Les conséquences de ce phénomène sont multiples. Tout d'abord, on peut constater une augmentation des tensions entre les habitants d'un même territoire de vie. De plus, cela vient renforcer l'exclusion des populations les plus fragiles (ex : personnes âgées, personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, ...) qui peuvent de moins en moins compter sur la solidarité pour leur venir en aide. Enfin, l'échange entre individus est un préalable essentiel à l'investissement dans des causes relevant de l'intérêt général (ex : adoption de gestes éco-citoyens).

OBJECTIF 11 – FAVORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A LA COMMUNE

La commune est le territoire de proximité par excellence. Ainsi, les habitants se sentent d'abord appartenir à une ville ou à un village avant une agglomération, un département ou une région. Ce sentiment d'appartenance favorise les rencontres entre habitants d'une même commune, et les initiatives citoyennes.

L'identité quetignoise est particulièrement marquée. La singularité de l'histoire communale se perçoit aujourd'hui à travers le paysage urbain du centre-ville, auquel une partie de la population semble très attachée. Autre élément développant le sentiment d'appartenance à la commune : les manifestations locales, à l'instar du carnaval, permettent aux Quetignois de se retrouver et de faire connaissance.

Le carnaval à Quetigny



Aujourd'hui, Quetigny est à l'aube d'importantes mutations. Tout d'abord, de nouveaux habitants sont attendus en lien avec l'augmentation du nombre de logements sur le territoire communal. De plus, l'arrivée du tramway interroge face à la concurrence de Dijon en matière de loisirs, de culture, et de services divers : Quetigny ne risque-t-elle pas de se « vider » de ses habitants et ne remplir qu'une fonction résidentielle ? Enfin, en réponse à cette crainte, le centre-ville va être réaménagé, notamment dans le but de créer une centralité favorisant les rencontres entre habitants.

Dans ce contexte, le sentiment d'appartenance à la commune de Quetigny demande une politique volontariste pour être maintenu, alors même que de nouveaux habitants s'interrogent aujourd'hui même sur ce qui fonde l'identité quetignoise, et que des opérations devant inciter les Quetignois à sortir de chez eux ont obtenu des résultats mitigés.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Identifier et valoriser l'identité quetignoise
- < Maintenir et développer les manifestations locales

OBJECTIF 12- ENCOURAGER L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS DES ACTIONS COLLECTIVES

Il semble que le repli individualiste constaté au sein de la société française ait pour conséquence une désaffection des citoyens vis-à-vis des actions collectives. Hors, que ce soit au niveau local (cohésion sociale, solidarité, ...) ou planétaire (réchauffement climatique, relations Nord/ Sud), le rôle du citoyen est décisif. Ainsi, la prise en compte de l'intérêt général par l'habitant apparaît décisive dans la prise en compte du développement durable.

A Quetigny, les acteurs associatifs se plaignent du manque de renouvellement de leurs membres (plus particulièrement concernant les bénévoles permanents). Ce phénomène n'est pas local mais pose davantage question à Quetigny où le réseau associatif est particulièrement riche, mais repose essentiellement sur les habitants arrivés dans les années 70.

Au vu des actions menées par les acteurs associatifs du territoire, il semble essentiel d'encourager les Quetignois à s'engager dans ces structures. Par ailleurs, d'autres formes d'investissements correspondant davantage aux modes d'implication des jeunes sont sans doute à rechercher.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Poursuivre les aides apportées au monde associatif
- < Inciter les habitants à s'investir dans les associations locales
- < Identifier de nouvelles formes d'implication dans des actions collectives (autre que association) qui répondent davantage aux besoins des jeunes

OBJECTIF 13- RESPONSABILISER LE CONSOMMATEUR

Les consommateurs, par les choix qu'ils réalisent, ont le pouvoir d'influer largement en faveur d'un développement économique durable. Autrement dit, les consommateurs peuvent favoriser la prise en compte des enjeux sociaux (ex : meilleure redistribution des richesses) et environnementaux (ex : limitation des émissions de gaz à effet de serre) liés à la production de leurs biens de consommation.

La présence de la zone commerciale sur le territoire de la commune rend les enjeux liés à la consommation particulièrement prégnants à Quetigny. Ainsi, cette proximité semble appréciée des habitants. Nous pouvons en déduire une forte fréquentation du centre commercial par les habitants. Par conséquent, le comportement de consommateur des Quetignois est susceptible d'avoir des répercussions non négligeables en matière de développement économique durable.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Afficher et renforcer l'exemplarité de la commune en matière de consommation responsable
- < Promouvoir une consommation plus durable (AMAP, achats responsables, ...)

OBJECTIF 14 : DEVELOPPER LE LIEN ENTRE LES HABITANTS ET L'ACTION PUBLIQUE

Depuis les années 70, l'abstention progresse très régulièrement en France. Ce phénomène a amené les observateurs à parler d'une crise de la démocratie représentative. Autrement dit, la légitimité des élus, en tant que représentants des citoyens, pourrait être remise en cause face à la faible part de la population à l'origine de leur élection. L'idée d'une démocratie participative est alors peu à peu apparue, afin de permettre aux citoyens de s'exprimer au-delà des urnes et participer plus activement à l'action publique locale.

Ainsi la Ville de Quetigny a mis en place un certain nombre de dispositifs participatifs (réunions publiques, citoyens relais, commissions « menu », ...) ayant vocation à favoriser la participation des citoyens à l'action publique locale. Si la mobilisation obtenue reste relativement faible, ce type de sollicitations est sans doute à développer en complément du soutien au réseau associatif afin de favoriser l'engagement de chacun.

Par ailleurs, la pluralité des acteurs de l'action publique (Mairie, Agglomération, Département, Région, Etat, ...) nuit à la compréhension de celle-ci par les habitants. Notons que cette complexité tend à s'accroître conjointement aux réformes en cours. La commune, en tant que territoire de proximité, a un rôle à jouer afin d'expliquer à ses habitants les actions menées grâce à leur contribution.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Informer les habitants des actions menées par la Ville et le Grand Dijon (Plan Climat notamment), et des évolutions institutionnelles
- < Dynamiser la démocratie participative

➤ AXE E – UNE COMMUNE DURABLE

Le développement durable propose une modification à la fois de notre vision du monde et de nos actions. Il implique de nouvelles méthodes de travail qui ont besoin d'être préparées et organisées. Ces changements sont complexes et prennent du temps.

La commune constitue un échelon territorial pertinent pour engager une démarche de développement durable, du fait notamment de la proximité des citoyens et des circuits de décision plus courts. La mairie gère au quotidien un ensemble de services et prend des décisions qui ont un impact sur le quotidien des habitants.

OBJECTIF 15 – FAVORISER UN DEVELOPPEMENT DURABLE A QUETIGNY

A travers la stratégie de l'Agenda 21, la commune de Quetigny s'est fixé des objectifs à 10 ans afin de mieux prendre en compte le développement durable. Cet engagement ne se limite donc pas à un programme d'action ponctuel. Afin de développer une stratégie d'amélioration continue, il convient d'adapter - au fur et à mesure - les politiques, plans, programmes et projets prévus aux finalités du développement durable.

Suite à l'adoption du Schéma de Cohérence Territoriale du Dijonnais et des orientations du Grenelle de l'Environnement, la commune doit réviser son Plan Local d'Urbanisme.

En parallèle, la municipalité souhaite mener une réflexion pour définir un nouveau projet de ville. En effet, après 50 ans de développement, la ville nouvelle doit aujourd'hui s'adapter aux enjeux du XXIème siècle.



Le village de Quetigny vers 1950

Le PLU et le projet de ville seront en phase d'élaboration lors de la mise en œuvre du plan d'action de l'Agenda 21. Cependant, ces deux projets majeurs devront prendre en compte les objectifs stratégiques de l'Agenda 21 Quetignois dans la définition de leurs orientations, afin d'intégrer au mieux les principes de développement durable déclinés localement et de manière concertée.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Veiller à l'intégration des objectifs de l'Agenda 21 dans les futurs programmes stratégiques et documents d'urbanisme de la commune

OBJECTIF 16 – VERS UNE MAIRIE EXEMPLAIRE

En souhaitant réaliser un Agenda 21, la municipalité de Quetigny décide de se mettre dans une position de coordinateur ou de facilitateur à l'échelle de son territoire, pour permettre la réalisation d'un développement durable. Elle mobilise des partenaires et la population pour définir avec elle des actions à réaliser.



Le centre-ville de Quetigny est entretenu sans phytocides.

La mairie et ses services choisissent de répondre aux défis du développement durable et doivent avoir un rôle d'exemplarité en interne. De nombreuses actions sont déjà en cours mais elles ne sont pas encore suffisamment coordonnées et planifiées de manière transversale, une amélioration est possible. De nouvelles actions en interne sont également à définir.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- < Développer un programme d'éco-responsabilité interne à la mairie